Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20261001-D2026_06_136-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 1er octobre 2026

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 25 septembre 2026, soit au moins cinq jours francs avant la séance.
Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le jeudi 1er octobre 2026 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN.

Présents : Florence ADAM, Thomas ALLAIN, Régis BAUNIN, Thierry BEAUJOUAN, Nathalie BERTHO, Didier BOUGET, Marie-Claire BRAULT, Matthieu CHANEL, Ronan COUDRAIS, Jean-François DANIEL, Mickaël DAUDIN, Marcel DIVET, Vincent DUCLOYER, Valérie DUVAL, Nathalie EDOM, Marie-Josèphe FERRIER, Loïc HERVOIR, Delphine HINRY, Patrick JUMEL, Didier LE CHENECHAL, Véronique LE DUC, Yannick LEGOURD, Christian LEPRETRE, Odile MAUNY, Marie-Anne MONVOISIN, Delphine NORMAND, Nelly PIERSON, Rémi PITRÉ, Thérèse PLANCHENAULT, Hugues RAFFEGEAU, Pierre-Yves REBOUX, Christophe RICAUD, Florence RIGAUD, Marie-Claire RUAULT-DUBORD, Mireille SALMON, Mickaël TANGUY, Nicolas TEXIER, Françoise UGUET, Christophe VERON.

Pouvoirs :
Pierrick AUFFRAY donne pouvoir à Régis BAUNIN
Jocelyne BLANCHARD donne pouvoir à Matthieu CHANEL
Ronan BOYET donne pouvoir à Vincent DUCLOYER
Arnaud CHAUVIN donne pouvoir à Florence ADAM
Audrey GROSHENY donne pouvoir à Nadine EDOM
Kristelle JUILLET donne pouvoir à Pierre-Yves REBOUX
Michèle MOTEL donne pouvoir à Patrick JUMEL
Christophe ROUL donne pouvoir à Thérèse PLANCHENAULT
Roger MORAZIN donne pouvoir à Marie-Claire RUAULT

Absents excusés : Pierrick AUFFRAY, Jocelyne BLANCHARD, Ronan BOYET, Arnaud CHAUVIN, Julie FAUDET, Audrey GROSHENY, Pascal GUERRO, Kristelle JUILLET, Maela LE CORRE, Nelly LUC, José MERCIER, Roger MORAZIN, Michèle MOTEL, Christophe ROUL, Jean-Marie RYO, Fabien VIRONDEAU

Secrétaire de séance : Didier LE CHENECHAL

Nombre de délégués : En exercice : 55 Présents : 39 Pouvoirs : 9 Absents excusés : 16	Délibération n°2026-06-136 Approbation du rapport annuel 2025 du SMICTOM sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

Le rapport d'activités 2025 du SMICTOM des Pays de Vilaine a été publié en juin 2026. Il est disponible sur le site du SMICTOM au lien suivant :

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20261001-D2026_06_136-DE

https://www.smictom-paysdevilaine.fr/wp-content/uploads/2026/07/RAPPORT-ANNUEL-SMICTOM-2025-DIFFUSION-MAIL-1.pdf

Avis de la commission du 23 septembre 2026 : favorable
Avis du Bureau : favorable

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **De prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2025 du SMICTOM.**

Annexe obligatoire :
A15 : Rapport 2025 du SMICTOM

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 9 octobre 2026.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Thierry BEAUJOUAN

